



**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 31 MARS 2015**

L'an deux mil quinze, le trente-et-un mars à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal d'Is-sur-Tille, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. Thierry DARPIN, Maire.

Présents : M. T. DARPIN ; M. P. PERSIGNY ; Mme C. SOLDATI ; M. V. SAUVAGEOT ; Mme F. RABIET ; M. J. DEHEE ; M. F. LESCURE ; Mme A. LALLEMAND ; M. J-P. LATOUCHE ; Mme L. CARDINAL ; Mme E. SMET ; Mme C. PERRIER ; M. J-F. BRIGAND ; M. O. BURDIN ; M. M. CUCHE ; M. G. LE BOURVA ; Mme S. NAIGEON ; Mme C. STAIGER ; M. S. DALOZ ; M. D. ORRY ; Mme D. LETOUZEY ; Mme S. CHAUVINEAU ; M. G. PASSEREAU ; M. A. DELEGUE.

Excusés : Mme M. KAISER procuration à M. T. DARPIN ; Mme B. DECLAS procuration à Mme E. SMET ; Mme A-S. NOIROT procuration à M. S. DALOZ.

**Désignation d'un secrétaire de séance.**

Madame Sabine NAIGEON est élue secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 février 2015.**

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité avec les modifications.

**Finances**

**Service de l'eau :**

**1. Compte de gestion 2014**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2014 du service de l'eau

**2. Compte administratif 2014**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2014 du service de l'eau

**Service de l'assainissement :**

**3. Compte de gestion 2014**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2014 du service assainissement

**4. Compte administratif 2014**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2014 du service assainissement

**5. Affectation définitive du résultat**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'affectation définitive du résultat du service assainissement

**Budget communal :**

**6. Compte de gestion 2014**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2014 du budget communal

**7. Compte administratif 2014**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2014 du budget communal

**8. Affectation définitive du résultat**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'affectation définitive du résultat du budget communal

**Finances**

**9. Fixation des taux d'imposition pour l'année 2015**

Le Conseil municipal a approuvé les taux d'imposition pour l'année 2015, avec 22 voix « pour » et 5 voix « contre ».

**10. Convention de partenariat avec l'association ASEDM**

Le Conseil municipal a approuvé la convention de partenariat, avec 22 voix « pour » et 5 abstentions.

## **Urbanisme**

### **11. Travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie – demande de permis de construire**

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie.

### **12. Droit de préemption urbain**

Le Conseil municipal, donne acte à Monsieur le maire du compte-rendu des décisions qu'il a prises de ne pas exercer le droit de préemption urbain concernant les déclarations d'aliéner présentées.

## **Domaine et patrimoine**

### **13. Fixation du tarif de commercialisation des terrains de la rue de la Rochotte**

Le Conseil municipal a approuvé la délibération à l'unanimité.

## **Fonction publique**

### **14. Fixation des indemnités forfaitaires complémentaires pour les élections**

Le Conseil municipal a approuvé la délibération à l'unanimité.

### **15. Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil municipal a approuvé la délibération à l'unanimité.

### **16. Créations d'emplois saisonniers – année 2015**

Le Conseil municipal a approuvé la délibération à l'unanimité.

## **Voirie**

### **17. Travaux réalisés par ERDF – contrôle technique et financier par le SICECO**

Le Conseil municipal a approuvé la délibération à l'unanimité.

## **Politique de la ville, habitat, logement**

### **18. Ecoquartier AMI : validation des grandes orientations du plan général d'aménagement**

Le Conseil municipal a approuvé la délibération à l'unanimité.

Le Maire,

Thierry DARPIN

**Le procès-verbal de ce Conseil municipal  
sera consultable en mairie après son approbation**